



ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 471.1-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE NUMÉRO 471-2020

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE,
QUE :

Le règlement numéro 471.1-2020 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 471-
2020 » a été adopté le 8 juin 2021.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la
directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à
Joliette.

Donné à Joliette ce 9^e jour de juin deux mille vingt et un.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC DE JOLIETTE, certifie
avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits, le 9 juin 2021 entre 8 h et
16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 juin 2021.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Fortier', is written over a horizontal line.

Signature